

Reconnaître et surveiller  
les plantes invasives  
en Bretagne



FREDON Bretagne



*Le Houblon du Japon*  
- *Humulus japonicus* -

Lutte obligatoire - Espèce Réglementée



FREDON  
BRETAGNE

n°28

## Présentation



Le houblon du Japon (*Humulus japonicus*) est une plante herbacée vivace annuelle de la famille des Cannabaceae, qui a été introduite en 1880 au jardin des plantes de Paris, à titre ornemental. Originaire d'Asie de l'Est, c'est en 2004 que sont rapportées les premières observations dans le milieu naturel français, dans le département du Gard (30). On la retrouve sur les berges des cours d'eau, voire les friches humides, où elle peut former des peuplements monospécifiques denses, recouvrant intégralement le sol ou atteignant 3 à 9 m de haut et ce, sur plusieurs centaines de mètres carrés.



© SMAGE des Gardons

## Reconnaissance



Le houblon du Japon se distingue du houblon grimpant par le nombre de lobes compris entre 5 et 7 en moyenne et peut aller jusqu'à 9. Les lianes peuvent atteindre entre 6 et 9 m de haut et peuvent couvrir 50 m<sup>2</sup> par individu. La tige, la limbe et la nervure sont munis de poils durs. Les fleurs femelles sont pédonculées, en grappes pendantes de cônes ovoïdes, tandis que les fleurs mâles sont érigées en panicule ramifiée.



© SMAGE des Gardons

Feuilles opposées de 5 à 9 lobes



© SMAGE des Gardons

Poils visibles sur la tige



© SMAGE des Gardons

Massif et jeune plant de Houblon Japonais

# Ne pas confondre avec

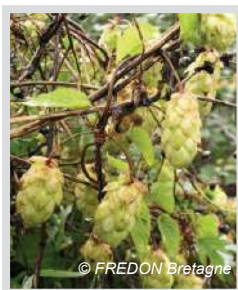


## ) *Le Houblon ou Houblon grimpant (Humulus lupulus),*

Le houblon ou houblon grimpant (*Humulus lupulus*) peut atteindre **6 m de haut et 2 à 4 m de largeur**. Ses feuilles palmées ont entre **3 et 5 lobes** et **le limbe et les nervures de la face inférieure n'ont pas de poils**. Les fleurs femelles sont pédonculées et opposées en cônes ovoïdes pendants plus élargies, tandis que les fleurs mâles sont en grappe.



Feuille de Houblon allant de 3 à 5 lobes



Houblon femelle en fleur



Houblon mâle en fleur



Culture du Houblon

# Risques



En juillet 2018, l'ANSES a émis un avis relatif au **risque du pollen du Houblon du Japon** par la saisine n° «2016-SA-0091», qui peut potentiellement avoir des impacts sanitaires du fait du **caractère allergénique de son pollen**.

Par ailleurs, les poils sur les tiges et les feuilles peuvent causer des **irritations de la peau**, des **dermatites** et des **lésions de la peau** à leur contact.



Houblon du Japon femelle en fleur



Houblon du Japon mâle en fleur



L'ANSES recommande avant tout **la prévention de l'introduction**, la **détection précoce**, **l'éradication** et le cas échéant, le confinement du Houblon du Japon, ce qui nécessite d'être en capacité de le distinguer du houblon grim pant.

Si la plante est déjà présente, il est important de **ne pas la laisser monter en graine** et veiller à **ne pas laisser des fragments de tiges lors d'interventions d'arrachage**. À la vue des caractéristiques irritantes des poils présents sur les tiges, il est nécessaire de porter un **équipement de protection** pour toute intervention de gestion.

Idéal pour les foyers peu développés, **l'arrachage manuel** des parties souterraines peut suffire à enrayer la progression de l'espèce. La biomasse arrachée doit ensuite être détruite.

## ) *Contrôle mécanique*

Outre l'arrachage manuel, il est possible de broyer à l'aide d'une débroussailleuse équipée d'un disque « broyeur », afin d'enrayer efficacement la progression de l'espèce et ce, à moindre coût. Il est possible qu'un nouveau passage soit nécessaire dans les deux années qui suivent. Pour éviter une recolonisation d'un espace mis à nu après arrachage, des plantations denses de ligneux (exemple : saule) couplées à un semis à la volée de plantes herbacées indigènes couvrantes (ex : graminées, annuelles) permettront de réduire l'apport de lumière.

### *À faire*

- Privilégier les espèces végétales locales.
- Informer les jardiniers, les communes sur les problèmes que posent cette plante

### *À ne pas faire*

- Ne pas semer ou planter
- Ne pas laisser monter en graine
- Ne pas laisser de fragments de tige lors de l'arrachage



5 rue Antoine de Saint-Exupéry - 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD  
Tél. : 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM

Avec le soutien de :

